

À la une

E-sport et droit du travail : quel statut pour le joueur professionnel de jeux vidéo compétitifs ?

note par Pierre-Emmanuel BASTARD

Loin de créer un statut complet de l'e-joueur professionnel, le législateur, par sa loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, a laissé nombre de questions en suspens et semble faire de la dérogation la norme, contredisant son objectif premier : sécuriser le statut des joueurs de jeux vidéo compétitifs.



© bilderstoeckchen

Actualité

Rentrée judiciaire : les juridictions en panne de juges

focus

Conseils fiscaux : dernier round législatif pour l'amende visant les intermédiaires

zoom

Jurisprudence

Nouvelles précisions intéressant les prêts en deviseavis de Delphine LEGOHÉREL
sous Cass. 1^{re} civ., 11 juill. 2018**De la règle de l'accessoire en droit des contrats**note par Maïté GUILLEMAIN
sous Cass. 1^{re} civ., 6 juin 2018**Chronique de jurisprudence de droit de la consommation**

par Stéphane PIÉDELIÈVRE

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

François-Xavier AJACCIO, Elif BILICI, Albert CASTON, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, Marie-Hélène PINEAU, Rémi PORTE, Stéphane WOOG et Vivien ZALEWSKI-SICARD



RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT
VOTRE FORMATION

Les Entretiens du Dommage Corporel 2018

Vendredi 23 novembre 2018 / 9H30-17H

Maison de la Chimie - PARIS 7^e



INTERVENANTS :

Claudine BERNFELD, avocat au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés, présidente de l'Association nationale des avocats de victimes de dommages corporels (ANADAVI)

Frédéric BIBAL, avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal, administrateur de l'ANADAVI

PROGRAMME PRÉVISIONNEL :

- Revue de jurisprudence de droit du dommage corporel
- Atelier sur les bases de données en dommage corporel

Inscription : www.weezevent.com/dommage-corporel-2018

Informations complémentaires au 01 40 93 40 81 - Email : claire.lorentz@lextenso.fr

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2018

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 454,35 € TTC

Recueils + table seuls : 433,93 € TTC

Journal, recueil + table : 620,77 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 505 €

Journal, recueil + table : 697 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 208 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se référence de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Rentrée judiciaire : les juridictions en panne de juges 5
- « Avec le numérique, on ne vend pas son âme au diable »
entretien avec Romain OMER et David-Olivier GUILLAIN 10

Doctrine

- E-sport et droit du travail : quel statut pour le joueur professionnel
de jeux vidéo compétitifs ?
note par Pierre-Emmanuel BASTARD sous L. n° 2016-1321, 7 oct. 2016 12

Jurisprudence

- Nouvelles précisions intéressant les prêts en devise
avis de Delphine LEGOHÉREL sous Cass. 1^{re} civ., 11 juill. 2018 16
note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous Cass. 1^{re} civ., 11 juill. 2018 20
- De la règle de l'accessoire en droit des contrats
note par Maïté GUILLEMAIN sous Cass. 1^{re} civ., 6 juin 2018 24
- Précisions et interrogations sur la motivation des peines d'amende
et de confiscation en matière correctionnelle
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 27 juin 2018 27
- Chronique de jurisprudence de droit de la consommation
par Stéphane PIÉDELIÈVRE 31
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 42
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 45
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 48

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

51

Sous la responsabilité scientifique de
Michel PEISSE et Marine PARMENTIER